

Objet de la délibération

**BUDGET PRIMITIF 2023 - SUBVENTIONS
D'EQUIPEMENT**

N° DEL-2023-0085

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du
28 mars 2023

Suite à la convocation du 21 mars 2023, la séance est ouverte à 18h00 à la Maison de l'Agglomération - Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Fabrice LOHER, Président de Lorient Agglomération.

Conseillers communautaires en exercice : 73
Quorum : 37

Etaient présents :

Jean-Pierre ALLAIN, Françoise BALLESTER, Dominique BEGHIN, Cecile BESNARD, Bruno BLANCHARD, Marc BOUTRUCHE, Gilles CARRERIC, Jean-Yves CARRIO, Maria COLAS, Michel DAGORNE, Jo DANIEL, Stephane DANIEL, Claudine DE BRASSIER, Martine DI GUGLIELMO, Laurent DUVAL, Véronique GARIDO, Guy GASAN, Damien GIRARD, Jean-Guillaume GOURLAIN, Antoine GOYER, Annick GUILLET, André HARTEREAU, Patrice JACQUEMINOT, Patricia JAFFRE, Philippe JESTIN, Christian LE DU, Maryvonne LE GREVES, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARECHAL, Gwenn LE NAY, Lydie LE PABIC, Gaelle LE STRADIC, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Ronan LOAS, Fabrice LOHER, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Rose MORELLEC, Armelle NICOLAS, Alain NICOLAZO, Celine OLIVIER, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Bruno PARIS, Maurice PERON, Nathalie PERRIN, Antoine PICHON, Marianne POULAIN, Patricia QUERO-RUEN, Anne-Valerie RODRIGUES, Roger THOMAZO, Laurent TONNERRE, Patrice VALTON, Fabrice VELY, Dominique YVON, Katherine GIANNI, Christophe GINET, Yann GUIGUEN, Patrick LE GUENNEC, Solene PERON

Suppléance :

Sylvie IZAGUIRRE suppléée par Stephane DREANO

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BONHOMME donne pouvoir à Nathalie PERRIN, Edouard BOUIN donne pouvoir à Damien GIRARD, Marie-Françoise CEREZ donne pouvoir à André HARTEREAU, Fanny GRALL donne pouvoir à Christian LE DU, Jean-Louis LE MASLE donne pouvoir à Alain NICOLAZO, Annaig LE MOEL-RAFLIK donne pouvoir à Gilles CARRERIC, Maurice LECHARD donne pouvoir à Armelle NICOLAS, Armel TONNERRE donne pouvoir à Sophie PALANT-LE HEGARAT, Michel TOULMINET donne pouvoir à Stephane DANIEL

Absente excusée :

Estelle MORIO

Absents :

Aurélie MARTORELL, Pierrick NEVANNEN

Lydie LE PABIC et Rose MORELLEC sont désignées secrétaires de séance.

BUDGET PRIMITIF 2023 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

En complément des opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage communautaire, le budget primitif 2023 prévoit des participations financières à des programmes d'investissement réalisés par des organismes extérieurs publics ou privés.

Il est proposé d'attribuer les subventions nominatives listées en annexe n° 1 pour un montant total de 9.745.388,00 € à imputer au chapitre 204.

Il est également proposé de voter les enveloppes d'aides qui, en vertu des dispositions de la délibération du 16 juillet 2020, feront l'objet d'attributions nominatives :

- Par le Bureau :

Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de l'aide	Montants
Axe 1 : Vivre ensemble			
Un territoire solidaire et accueillant, cultivant un art de vivre « à la lorientaise »			
72-1/204182-50	Direction Habitat et Aménagements durables	Politique publique locale de l'habitat - aide à la construction et réhabilitation bailleurs publics	3 650 000,00 €
72-1/20422-50	Direction Habitat et Aménagements durables	Politique publique locale de l'habitat - aide à la construction et réhabilitation bailleurs	2 150 000,00 €
831-1/20422-4	Direction Nature Santé Environnement	Aides directes exploitation agricole BV Scorff	20 000,00 €
831-1/20422-5	Direction Nature Santé Environnement	Aides directes exploitation agricole BV Blavet	10 000,00 €
Axe 2 : Rayonner			
Un territoire d'emplois et d'opportunités			
90-1/20421	Direction du Développement Economique local, Emploi et Innovation	Aides aux acteurs du commerce "Pass commerce"	550 000,00 €
90-1/2041218	Direction du Développement Economique local, Emploi et Innovation	Soutien aux projets collaboratifs des Pôles de compétitivité	325 000,00 €
Axe 3 : Transformer			
Un territoire engagé pour sa transformation écologique			
822-1/2041412	Direction Mobilités	Politique cyclable	708 400,00 €
822-3/20421	Direction Mobilités	Plan de Mobilité (aide à l'acquisition de vélos)	433 000,00 €
822-3/2041411	Direction Mobilités	Aide au financement des aires de covoiturage	105 000,00 €

□ Par le Président :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Affiché le

ID : 056-200042174-20230328-DEL_202385-DE

Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de l'aide	Montants
Axe 1 : Vivre ensemble			
Un territoire solidaire et accueillant, cultivant un art de vivre « à la lorientaise »			
72-1/20422-50	Direction Habitat et Aménagements durables	Aides au titre de la politique publique locale de l'habitat - Aide à la rénovation énergétique des logements des particuliers	700 000,00 €
73-1/20422-50	Direction Habitat et Aménagements durables	Aide à l'accession à la propriété des particuliers	120 000,00 €
72-1/204172	Direction Habitat et Aménagements durables	Aide à la pierre pour les bailleurs publics	300 000,00 €
72-1/20422	Direction Habitat et Aménagements durables	Aide à la pierre pour les bailleurs privés	300 000,00 €
72-1/204182-3	Direction Habitat et Aménagements durables	Aide aux copropriétés dans le cadre de l'OPAH	180 000,00 €

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1611-4,
Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
Vu l'avis de la Commission Ressources, finances et administration générale,
Vu l'avis du Bureau,

Article 1 : **DECIDE** d'attribuer les subventions d'équipement comme proposé en annexe, en application du budget 2023, et **AUTORISE** le mandatement des subventions d'équipement sur présentation des pièces justificatives par les bénéficiaires.

Article 2 : **MANDATE** le Président ou son représentant pour signer les conventions à intervenir notamment avec les bénéficiaires d'une subvention d'un montant supérieur à 23 000€.

Article 3 : **AUTORISE** le Bureau et le Président, dans leurs domaines de délégation respectifs, à attribuer les aides dans la limite des crédits précisés ci-dessus.


Christophe GINET, Gaëlle LE STRADIC, Fabrice VELY quittent la salle et ne prennent pas part au vote

Michel TOULMINET ne prend pas part au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité par 48 voix pour et 18 abstentions.

Abstentions : Dominique BEGHIN, Bruno BLANCHARD, Edouard BOUIN, Gilles CARRERIC, Damien GIRARD, Philippe JESTIN, Laure LE MARECHAL, Annaïg LE MOEL-RAFLIK, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Rose MORELLEC, Maurice PERON, Roger THOMAZO, Laurent TONNERRE, Patrick LE GUENNEC, Solene PERON

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Fabrice LOHER

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Affiché le

ID : 056-200042174-20230328-DEL_202385-DE

Axe 1 du projet de territoire : Vivre ensemble - Un territoire solidaire et accueillant, cultivant un art de vivre "à la lorientaise"		
Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant subvention 2023
Direction de la communication	CEP Lorient Breizh Basket / Raquettes	11 988,00 €
Direction Tourisme, Culture, Sport	TEAM Pays de Lorient -Participation à la constitution de matériel des associations de voile qui forment à la compétition	20 000,00€

31 988,00 €

Axe 2 du projet de territoire : Rayonner - Un territoire d'emplois et d'opportunités		
Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant subvention 2023
Direction de la communication	Radio Balise	2 000,00 €
Direction Développement économique local, emploi et innovation	Université de Bretagne Sud - projets de recherche CPER	100 000,00 €

102 000,00 €

Axe 3 du projet de territoire : Transformer - Un territoire engagé pour sa transformation écologique		
Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant subvention 2023
Direction de la communication	Fondation TARA - Mission scientifique	60 000,00 €

60 000,00 €